



PARTAGE
D'EXPERIENCES

Toutes ces informations
et leur développement
sont disponibles
sur www.eco-ecole.org

Le label «éco-école»

Synthèse

La démarche ECO ECOLE, mise en œuvre en France par l'OF-FEEE, permet de construire, en partenariat avec tous les acteurs concernés, un projet environnemental concret pour l'école, le collège ou le lycée.

Les thèmes prioritaires de travail proposés sont :

- l'alimentation,
- la biodiversité,
- les déchets,
- l'eau et l'énergie.

Objectif :

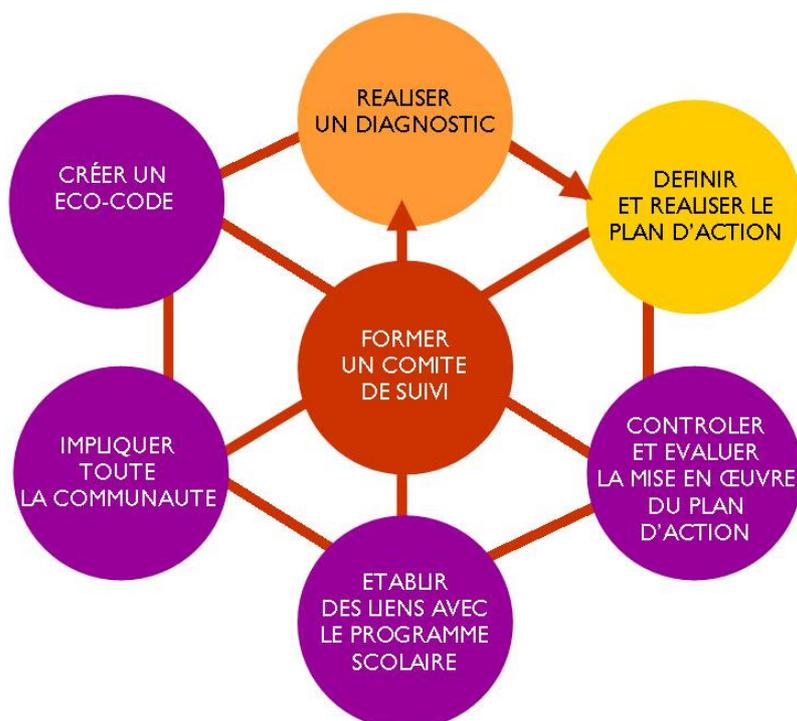
Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable, Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui se mobilisent pour l'environnement.

Méthodologie :

Sept points essentiels forment la base de la méthodologie, détaillés dans le manuel d'accompagnement éco-école téléchargeable sur le site.

Au centre de cette méthodologie, le **comité de suivi** réunit l'ensemble des intervenants, conduit le processus, du diagnostic aux réalisations concrètes.

Le label peut être accordé lorsqu'au moins un des **thèmes prioritaires** a été traité en suivant les 7 étapes de la démarche Eco-école.



(extrait du manuel éco-école)

